



Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi-H Communauté de communes Terres d'Argentan Interco

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE • échelle commune Version du 15/05/2025



- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural Protection souple
- ★ Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

ZONAGE

- UHa : Secteur de hameau du projet du Haras du Pin
- N : Zone naturelle
- NHa : Secteur naturel du projet du Haras du Pin A : Zone agricole
- // AHa : Secteur agricole du projet du Haras du Pin

Sources : Cadastre DGI, IGN© BD-TOPO

Réalisation : Ville Ouverte